



PROJET du RÉSEAU d'ÉDUCATION PRIORITAIRE 2015-2019

CHALON sur SAONE

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Saône et Loire
Circonscription Chalon sur Saône

**PROJET du Réseau d'Education Prioritaire
de CHALON s/ SAONE
2015-2019**

IDENTIFICATION DU RESEAU

Nom du réseau : CHALON sur SAONE

IEN-1^{er} degré : Bruno ENEE

IA IPR Référent : Robert FERACHOGLOU – Michèle JACQUINOT

Principales des collèges : Catherine RACLOT-MARCHOIS – Myriam BOBET

Coordonnateur du réseau : Sylvain DUMAS

Type de réseau : REP - Classé en politique de la Ville

Composition du réseau :

Établissements	Adresse	Principal, Directeur d'école	Adresse courriel	Téléphone
Collège Jean Vilar	45 rue du Bois de Menuse	Catherine RACLOT-MARCHOIS	0711348E@ac-dijon.fr	03.85.46.50.76
Collège Jacques Prévert	20 rue de Demigny	Myriam BOBET	0710536X@ac-dijon.fr	03.85.45.85.25
Ecole élémentaire Fontaine au Loup	9 rue A. de St Exupéry	Fanny PUGET	0711765H@ac-dijon.fr	03.85.46.40.74
Ecole maternelle Chagall-Picasso	5 rue A. David Neel	Catherine MORICE	0711765H@ac-dijon.fr	03.85.43.46.47
Dépendant d'un collège non REP				
Ecole élémentaire P. Kergomard	1 rue R. Lagrange	Jean-Pierre RIBAUD	0711918Z@ac-dijon.fr	03.85.46.76.59
Ecole maternelle Pauline Kergomard	1 bis rue R. Lagrange	Françoise PASCAULT	0711397H@ac-dijon.fr	03.85.46.12.74
Ecole élémentaire St Exupéry	21 rue E. Benès	Sonia BOSSU	0711152S@ac-dijon.fr	03.85.46.29.47
Ecole maternelle St Exupéry	21 rue E. Benès	Florence CHABAS	0711551R@ac-dijon.fr	03.85.46.15.61

Le pilotage du réseau est assuré par:

- L'IEN 1er degré,
- Les chefs d'établissement des collèges,

- L'IA-IPR référent REP,
- ainsi que le coordonnateur.

Le comité de pilotage est associé et porte le projet de réseau dans toutes ses dimensions, il est composé :

- de l'IEN 1er degré,
- du coordonnateur REP
- des CPE
- des directeurs/trices des écoles élémentaires et maternelles
- des chefs d'établissement des collèges,
- des principaux adjoints
- des représentants des professeurs du collège
- des représentants des enseignants du 1^{er} degré

Sont membres invités :

- les conseillers pédagogiques de circonscription
- les enseignants référents du réseau
- les partenaires du réseau (en tant que de besoin).

La sectorisation du réseau d'éducation prioritaire chalonnais est marquée par son incohérence :

- Les deux collèges EP se partagent la même école élémentaire EP (Fontaine au Loup) : à l'issue de leur année de CM2, les élèves se répartissent dans les deux établissements du 2nd degré. Il est donc compliqué de mettre en place des projets école-collège et de travailler la continuité CM2-6^{ème}.
- Les deux autres groupes scolaires du 1^{er} degré (P. Kergomard et St Exupéry) appartiennent au secteur scolaire du collège Camille Chevalier qui, lui, n'est pas en Education Prioritaire. Il est donc également difficile d'articuler un projet de réseau autour d'un établissement qui n'est pas classé en EP. Il est à noter que deux autres groupes scolaires se trouvent dans le même quartier des Prés St Jean et présente un profil similaire sans pourtant appartenir au Réseau d'Education Prioritaire.

LE DIAGNOSTIC

1- L'environnement socio-économique

Le Réseau d'Education Prioritaire se situe sur deux quartiers de la ville de Chalon s/Saône : Prés St Jean et Stade-Fontaine au Loup. La ville de Chalon comporte 45 000 habitants et s'intègre dans une communauté d'agglomération, Le Grand Chalon, possédant 105 000 habitants. Il est à noter que celle-ci détient les compétences « Cohésion sociale » et « Politique de la ville », elle porte donc le Contrat de ville. La population de la ville centre a diminué de 10% en 10 ans, mais on observe que celle des quartiers prioritaires diminue beaucoup plus fortement (3 fois plus pour Fontaine au Loup, 6 fois plus pour le Stade). Pour ces deux quartiers, la part des enfants (0-14 ans) est supérieure de 10% à la moyenne de la ville.

	Stade	Fontaine au Loup	Prés St Jean	Chalon	Grand Chalon
Population en 1999	1927	1351	7390	50 110	104 400
Population en 2010	597	859	6360	44 985	105 153
Evolution population 1999-2010	- 69.1 %	- 36.5 %	- 14.4 %	- 10.3 %	+ 0.7 %
Part des 0-14 ans	26.8 %	27.4 %	25.6 %	15.9 %	17.4 %
Part des 15-29 ans	29.1 %	29.2 %	21.6 %	21.5 %	17.6 %
Part des familles monoparentales	19.7 %	15.2 %	32.4 %	20.9 %	13.8 %

Le revenu médian des familles relevant des écoles REP de Chalon s/S est inférieur à celui du département (de 36% à 69%). Ces faibles revenus peuvent s'expliquer par la proportion des CSP défavorisées, le taux de chômage et d'emploi ainsi que le nombre d'entreprises (cf tableaux page suivante).

	Ecole élémentaire Fontaine au Loup	Ecole maternelle Chagall-Picasso	Ecole St Exupéry	Ecole P. Kergomard
Revenu Médian	6011 €	5381 €	8271 €	12 196 €
Département Saône & Loire	18 983 €			

Concernant les habitants des deux quartiers chalonnais, on observe également un écart de plus de 10 points du « taux de revenus dépendant à 100 % des prestations sociales » avec la moyenne nationale. Il en est de même pour la part des allocataires CAF percevant le RSA.

	Stade - F au Loup	Prés St Jean	Com. Agglo Gd Chalon	Saône et Loire	Bourgogne	France
Revenus dépend à 100 % des prestations sociales	25-30 %	20-25 %	16.6 %	15.1 %	15 %	14 %
Part d'allocataires CAF percevant le RSA	30-35 %	30-35 %	21 %	19.3 %	18.8 %	18%

Ces difficultés sociales des quartiers sont confirmées par le taux de catégorie socio-professionnelle défavorisées et la part de logements sociaux.

Elèves issus de PCS défavorisées (ouvriers et inactifs)	%	% Déptmt	% Académie	% France	Education prioritaire	Hors EP
Collège J. Prévert (hors SEGPA)	49.2	45.7	39.6	43.1	55.4 %	32.7 %
SEGPA	69.5	65.5	62.8	64.8		
Collège J. Vilar	61.4	41.6	38.1	35.3		
Ecole élémentaire Fontaine au Loup	100		41.5	38.6		
Ecole maternelle Chagall-Picasso	91					
Ecole élémentaire P.Kergomard	97.8					
Ecole maternelle P.Kergomard	100					
Ecole élémentaire St Exupéry	97					
Ecole maternelle St Exupéry	100					

Les élèves des établissements REP de Chalon sont issus pour une large majorité de familles ayant une PCS défavorisée. Le taux est même supérieur à celui des établissements EP à l'échelle nationale. De la même manière, la part de propriétaires dans ces quartiers est très faible (moitié moins que pour la France entière) et le nombre d'habitants payants un loyer modéré dépassent les 90 %.

	Stade - F au Loup	Prés St Jean	Comm. Agglo Gd Chalon	Saône et Loire	Bourgogne	France
Part logements HLM	> 90 %	> 90 %	43.2 %	14.7 %	12.9 %	14.6 %
Part logements en location	> 85 %	> 85 %	42 %	35.2 %	34.1 %	39.7 %

A l'échelle de l'agglomération, le nombre d'entreprises pour 1000 habitants est inférieur de 6 points à la moyenne nationale et la part de création d'entreprise est de 15.9 % pour 19 % France entière. Le taux de chômage (et le taux d'emploi), ainsi que la proportion d'emploi à temps partiel peuvent également expliquer le faible niveau du revenu médian.

	Stade	Fontaine au Loup	Prés St Jean	Chalon	Grand Chalon
Taux d'emploi des 15-64 ans	14.2 %	30.9 %	44.2 %	60.1 %	64.3 %
Taux de chômage	69.9 %	40.4 %	32.1 %	17.1%	11.9 %
Part des salariés à temps partiel	18.1 %	26.6 %	27.6 %	18.1 %	18.6 %
Part des non diplômés	67.8 %	59 %	38.1 %	21.8 %	17.9 %
Part des hauts niveaux de formation	0.7 %	2.4 %	3.8 %	10.7 %	9.6 %

Les parents avec un haut niveau de formation sont quasiment absents des quartiers prioritaires chalonnais. La part des non diplômés est 2, voire 3,5 fois supérieure à la moyenne de l'agglomération.

En conclusion, il est à noter que Les Prés Saint-Jean a été retenu parmi les 200 quartiers d'"intérêt national" du Nouveau programme national de renouvellement urbain 2014-2024 et le quartier du Stade / Fontaine au Loup est reconnu d'"intérêt régional" au titre du NPNRU, suite au signalement du Préfet de Région dans le cadre de la négociation du Contrat de plan Etat-Région.

2- Le diagnostic scolaire et éducatif

La population scolaire de l'ensemble du Réseau d'Education Prioritaire s'élève à environ 1500 élèves. Le nombre d'élèves est en augmentation constante dans le 2nd degré ces 3 dernières années, alors qu'il est stable dans le 1^{er} degré. On note que la population scolaire est en diminution sur le quartier Stade – Fontaine au Loup.

Effectifs d'élèves	Année <i>n</i> – 2	Année <i>n</i> – 1	Année 2015-2016	% résidant en ZUS
Collège J. Prévert (hors SEGPA)	321	321	357	12.3 %
SEGPA	62	59	62	
Collège J. Vilar	434	461	462	18.4 %
<i>Total 2nd degré</i>	<i>817</i>	<i>841</i>	<i>881</i>	
Ecole élémentaire Fontaine au Loup	88	71	70	89 %
Ecole maternelle Chagall-Picasso	71	64	62	100 %

Ecole élémentaire P.Kergomard	120	116	124	98 %
Ecole maternelle P.Kergomard	121	111	107	98.2 %
Ecole élémentaire St Exupéry	128	141	150	97 %
Ecole maternelle St Exupéry	99	97	101	98 %
<i>Total 1^{er} degré</i>	627	600	614	
<i>TOTAL</i>	1444	1441	1495	

Le taux de réussite au DNB en 2014, même s'il se situait en dessous de la référence nationale, était dans la moyenne des établissements REP. Il augmente régulièrement ces dernières années.

	2012	2013	2014	2015
Collège J. Prévert	79	86	77	81
Collège J. Vilar	65	77	78	84
<i>Référence Nationale</i>	83	84	85	86
<i>Moyenne Education prioritaire</i>	76	76	77	
<i>Moyenne Hors Education prioritaire</i>	85	84	85	

Le pourcentage d'élèves entrant en 6^{ème} avec un an de retard est de 16 %, alors qu'il est de 11 % au niveau de l'académie. Le taux d'accès de 6^{ème} en 3^{ème} a un écart de +8/9 avec l'indice académique et avec l'indice national.

Taux d'accès de 6 ^{ème} en 3 ^{ème}	Année n – 2	Année n – 1	Année 2014-2015
Collège J. Prévert	95	91	81
Collège J. Vilar	77	76	83

En 2013 et 2014, le taux d'accès des collégiens à la seconde générale et technologique était globalement positif par rapport aux attendus. Le taux d'accès en 1^{ère} GT est lui par contre inférieur aux indices académiques et nationaux.

Taux d'accès de 3 ^e en 2 ^{nde} GT	Année n – 2		Année n – 1		2014-2015		Taux de passage de 2 ^{nde} GT en 1 ^e GT	2014-2015	
Collège J. Prévert	57		69		70				78
Attendu / académie - Attendu / France	56	58	57	58	61	62		87.3	86.2

Collège J. Vilar	58		57		53	
Attendu / académie - Attendu / France	55	57	56	57	58	58

72	
87.3	86.2

Concernant la validation des paliers du socle commun, les principales difficultés sont concentrées sur la validation du 2^{ème} palier. Il faudra regarder si la tendance à la baisse se vérifie. L'enjeu du nouveau cycle 3 articulant 1^{er} et 2nd degrés revêt tout son sens et son importance.

	Année <i>n</i> – 1	Année 2014-2015
Validation du palier 1 du socle commun Moyenne 1 ^{er} degré	76 %	80 %
Validation du palier 2 du socle commun Moyenne 1 ^{er} degré	82 %	68 %
Validation du palier 3 du socle commun Collège Jacques Prévert Collège Jean Vilar	89 %	93 %

La difficulté des élèves est bien identifiée puis traitée avec les outils à la disposition des équipes. On retrouve essentiellement des problématiques liées à la maîtrise de la langue française, que ce soit à l'oral ou à l'écrit (expression, syntaxe, lexique, orthographe).

Elèves à besoins éducatifs particuliers 2014-2015	EANA	PPRE	Suivis RASED	Suivis extérieurs	Orientation vers les enseignements adaptés / spécialisés
Collège J. Prévert	5	12			3
Collège J. Vilar	14				
Ecole élémentaire Fontaine au Loup	0	13	13	11	6
Ecole maternelle Chagall-Picasso	10	5	2	5	2
Ecole élémentaire P.Kergomard	0	7	7	12	2
Ecole maternelle P.Kergomard	0	0	0	11	1
Ecole élémentaire St Exupéry	0	9	4	24	3
Ecole maternelle St Exupéry	0	0	2	6	0

Le climat scolaire est irrégulier.

On note une certaine porosité entre le temps scolaire et le hors temps scolaire : la violence des quartiers pénètre parfois dans l'école. Des tensions existent et la gestion de conflits est chronophage. On constate une difficulté régulière des enfants à accéder au statut d'élève. Au collège, les conseils de discipline débouchent rarement sur des exclusions.

	Conseils de Discipline	Signalements	Absentéisme	
			%	Nombre signalements
Collège J. Prévert	2 (0 exclusion)	7	2.33	
Collège J. Vilar	14 (3 exclusions)	1		
	Equipes éducatives	Signalements	% Absentéisme	
Ecole élémentaire Fontaine au Loup	8	7	4	
Ecole maternelle Chagall-Picasso	4	1	23.9	
Ecole élémentaire P.Kergomard	4	5	3.9	
Ecole maternelle P.Kergomard	0	0	13	
Ecole élémentaire St Exupéry	8	7	5	
Ecole maternelle St Exupéry	4	0	16.1	

Dans le premier degré, une attention est à maintenir sur l'absentéisme de début et de fin d'année scolaire.
Les parents répondent assez bien aux propositions de rencontres individuelles, mais peu aux rencontres collectives.

	% Participation Elections	% Participation Réunions	Nombre de rencontres annuelles
Collège J. Prévert	47.79	60	4
Collège J. Vilar			5-7
Ecole élémentaire Fontaine au Loup	62	33	4
Ecole maternelle Chagall-Picasso	59.1	33	3
Ecole élémentaire P.Kergomard	50.9	57	1-2
Ecole maternelle P.Kergomard	42.5	20	1-2
Ecole élémentaire St Exupéry	54	35	2-3
Ecole maternelle St Exupéry	35.9	20	3

Le programme de réussite éducative de la ville de Chalon s/S a suivi 290 enfants en 2014, pour un budget global de 155 000 €. 77 % des enfants étaient issus des quartiers prioritaires de la ville et 40 % de l'éducation prioritaire. Une vingtaine d'enfants supplémentaires ont bénéficié du dispositif par rapport à 2013. 63 % d'entre eux sont en élémentaire, 18 % en maternelle et 15 % en collège. 181 nouvelles familles sont entrées dans le PRE en signant un contrat d'engagement sur l'année 2014 (199 en 2013).

Les équipes enseignantes sont relativement stables.

	Année <i>n</i> – 2	Année <i>n</i> – 1	Année <i>n</i>	
	%	%	%	% Académie
Enseignants titulaires de 30 ans ou moins dans les écoles	6	6	6	
Enseignants titulaires de 35 ans ou moins dans les collèges			33.3 – 35.1	26.3
Professeurs des écoles titulaires ayant une ancienneté de service inférieure à 5 ans.	2	0	4	
Ancienneté moyenne dans le poste des Professeurs de collège titulaires			5.5 ans	7.4 ans
Enseignants titulaires en poste depuis 2 ans ou moins dans la même école.	80	76	68	
Enseignants titulaires en poste depuis 2 ans ou moins dans le même collège.			39.4 – 40.5	30.8

Dans le 1^{er} degré, le nombre d'enseignants en poste depuis moins de 2 ans dans l'école diminue constamment. Le nombre de jeunes enseignants n'augmente pas.

Dans le 2nd degré, on observe, par rapport à la moyenne académique, une proportion plus élevée de professeurs jeunes, avec moins d'ancienneté à la fois de service et dans le poste. Mais cette disparité n'est pas significative.

3- Synthèse

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> - Evolution des résultats au DNB - Le taux d'accès en 2nde GT globalement positif - Peu de sortants avant la 3^{ème} - Des équipes enseignantes relativement stables et investies - Une volonté de travailler en équipe et en inter-degré dans la préfiguration du nouveau cycle 3 	<ul style="list-style-type: none"> - Une sectorisation qui serait à revoir - Un taux d'élèves avec un an de retard à l'arrivée en 6^{ème} supérieur à la moyenne - Un taux d'accès en 1^{ère} GT inférieur aux indices académiques - La difficulté de validation des compétences du palier 2 du socle avant l'entrée au collège - Des parents qui se mobilisent moins sur des réunions collectives - Un statut d'élève difficile à atteindre

PRIORITES et OBJECTIFS

Le projet du Réseau d'Education Prioritaire de Chalon s'appuie sur le « Référentiel pour l'Education Prioritaire » publié par le Ministère de l'Éducation Nationale en 2014. Les six priorités sont :

- Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle;
- Conforter une école bienveillante et exigeante ;
- Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire ;
- Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative ;
- Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels ;
- Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux.

Il s'inscrit également pleinement dans le Projet Académique 2014-2017 et notamment dans son axe 1 : « Favoriser l'ambition et la réussite de tous les élèves ». Les objectifs visés étant les suivants :

- Améliorer les acquis et les résultats de la maternelle au supérieur ;
- Garantir l'équité scolaire ;
- Construire des parcours ambitieux pour tous les publics et sur tous les territoires.

Au vu du diagnostic quantitatif et du diagnostic qualitatif recueilli auprès des équipes enseignantes, les axes prioritaires retenus pour ce Projet REP sont :

- La maîtrise de la langue française
- La relation Ecole-Famille et la place du parent d'élève
- La Citoyenneté et le vivre ensemble

DECLINAISON DES AXES et ACTIONS

AXE 1 : MAITRISE DE LA LANGUE FRANCAISE

❖ Développer les compétences langagières à l'oral et à l'écrit

1. Dispositif « Plus de Maîtres que de classe »
2. Dispositif d'accueil des moins de 3 ans
3. Action « Lecture Débat »
4. Action « La Radio pour acquérir des compétences en maîtrise de la langue écrite et orale » (projet de liaison CM2-6^{ème} et/ou inter-collèges)
5. Classes Théâtre

❖ Travailler en réseau pour construire des outils et améliorer la réussite des élèves

6. Création d'un groupe de travail « Élémentaire » sur la mise en place d'ateliers de lecture/écriture
7. Création d'un groupe de travail « Maternelle » autour de la construction commune d'un livret de réussite ou (cahier de progrès)
8. Mettre en place un temps d'échanges de pratiques entre enseignants de REP
9. Participation volontaire des enseignants du 1^{er} degré à l'AP au collège en Période 1 et/ou à l'école ouverte fin août (collège Prévert).

❖ **Adapter les organisations pédagogiques et éducatives**

10. Développer les emplois du temps « en barrette » afin de développer le travail par groupe de compétences
11. Poursuivre l'évaluation par compétences
12. Mise en place dans les établissements : d'un groupe de prévention contre le décrochage scolaire (GPDS) et/ou d'une Commission de suivi des élèves en grande difficulté ou difficiles

AXE 2 : RELATION ECOLE-FAMILLE ET PLACE DES PARENTS D'ELEVES

❖ **Accompagner chaque parent dans son rôle de parent d'élève**

13. Organiser un atelier hebdomadaire autour de l'aide aux devoirs avec un enseignant, quelques parents et leurs enfants (sur une période donnée, dans le cadre de l'accompagnement éducatif)
14. Développer les actions « Mallette des parents » à l'entrée en CP
15. Participer à une action visant à faciliter l'entrée à l'école maternelle pour les parents et leurs enfants (avec le REAAP)
16. Dispositif OEPRE
17. Mettre en place une formation à destination des parents représentants sur le rôle des conseils (d'école, de classe, d'administration)

❖ **Renforcer le lien entre l'école et la famille**

18. Développer des projets type « Café des parents »
19. Formaliser une remise individuelle aux familles des livrets d'évaluation / bulletins (en période 1 à minima)
20. Renforcer la mobilisation des parents ainsi que leur accueil sur des temps institutionnels : réunions de rentrée, portes ouvertes, espace d'accueil, entretiens individuels...
21. Rendre accessible et lisible certains documents officiels de l'école (règlement, note de rentrée,...) par un groupe de parents en situation d'illettrisme ou de FLE (AEF portée par le GRETA) afin d'en modifier la forme et de les rendre ainsi plus accessibles

AXE 3 : CITOYENNETE ET VIVRE ENSEMBLE

❖ **Connaître et donner du sens aux valeurs de la République**

22. Projet Accompagnement Educatif : « Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité : Je m'exprime »
23. Mettre en œuvre des séquences autour de la charte de la laïcité, préparées en inter-degré (CM2-6^{ème}), et en faire une présentation vivante lors du 9 décembre, journée de la Laïcité
24. Création d'une chorale citoyenne inter-cycles pour participer aux cérémonies commémoratives
25. Solliciter la réserve citoyenne pour soutenir la mise en place d'actions en direction des élèves

❖ **Proposer des alternatives aux comportements inadaptés**

26. Développer l'esprit coopératif en proposant des activités autour de la coopération (EPS, APC, clubs...)
27. Proposer aux élèves des actions de prévention des situations de risque et de danger
28. Utiliser les expositions « 13-18 » et « 9-13 » sur les droits et devoirs des jeunes (Questions de justice / Moi jeune citoyen)
29. Former les élèves à la médiation par les pairs
30. Aborder la thématique de la violence à travers le CESC

❖ **Vivre des projets artistiques, sportifs et culturels, avec d'autres**

Exemples :

Projet « Jump ta forme » pour promouvoir la pratique d'une activité physique ou sportive régulière chez les enfants en cycle élémentaire

Proposition d'un projet « Défi Sciences » sur un cycle regroupant les établissements du Réseau

Mettre en place une séquence de rugby CM2-6^{ème} avec participation à un tournoi

Semaine d'éducation et d'action contre le racisme et l'antisémitisme

Rugby féminin

Mémoires partagées

...

AXE TRANSVERSAL

❖ **Consolider la professionnalisation des enseignants**

31. Mettre en place des formations internes : Relations école-famille, Gestion de conflits

32. Faire connaître les mécanismes du conflit et de la sortie de conflit, la gestion des émotions, la coopération

33. Organiser une formation avec le groupe EPICEA sur l' « Enfance en danger » : les signaux à repérer, les procédures, les dispositifs existants

1^{er} degré

1^{er} et 2nd degrés

2nd degré

PROJET DE RESEAU D'EDUCATION PRIORITAIRE
CHALON SUR SAONE - 2015-2019

DESCRIPTIF des ACTIONS

AXE 1 : MAITRISE DE LA LANGUE FRANCAISE

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES LANGAGIÈRES À L'ORAL ET À L'ÉCRIT

Priorité(s) du Référentiel EP	<i>Garantir l'acquisition du lire, écrire, parler et enseigner les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle</i>
Objectif(s) du Projet Académique	<i>Améliorer les acquis et les résultats de la maternelle au supérieur Garantir l'équité scolaire</i>
Public concerné	<i>Premier degré</i>
Intitulé de l'action	<i>N°1 : Dispositif « Plus de Maîtres que de classe »</i>
Descriptif succinct de l'action	Cf dispositif national et départemental
Indicateurs Critères d'évaluation	Cf dispositif national et départemental

Priorité(s) du Référentiel EP	<i>Garantir l'acquisition du lire, écrire, parler et enseigner les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle</i>
Objectif(s) du Projet Académique	<i>Améliorer les acquis et les résultats de la maternelle au supérieur Garantir l'équité scolaire</i>
Public concerné	<i>Premier degré</i>
Intitulé de l'action	<i>N°2 : Dispositif d'accueil des moins de trois ans</i>
Descriptif succinct de l'action	Cf dispositif national et départemental
Indicateurs Critères d'évaluation	Cf dispositif national et départemental

Priorité(s) du Référentiel EP	<i>Garantir l'acquisition du lire, écrire parler et enseigner les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle</i>
Objectif(s) du Projet Académique	<i>Améliorer les acquis et les résultats de la maternelle au supérieur</i>

Public concerné	<i>1^{er} degré et 2nd degré</i>
Intitulé de l'action	N°3 : Lecture-Débat en cycle 3
Descriptif succinct de l'action	De manière hebdomadaire, à partir d'une sélection de textes courts lus aux élèves sur des thèmes du « vivre ensemble » (ma place parmi les autres, l'entraide, la discrimination, les émotions,...), organiser un débat en demi-classe. Travail sur la compréhension de texte, la sémantique, l'oralité
Indicateurs Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Richesse et Respect dans le débat - Expression orale facilitée pour chaque élève - Trace écrite représentative des échanges

Priorité(s) du Référentiel EP	<i>Garantir l'acquisition du lire, écrire parler et enseigner les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle</i>
Objectif(s) du Projet Académique	<i>Améliorer les acquis et les résultats de la maternelle au supérieur</i>
Public concerné	<i>1^{er} degré et 2nd degré</i>
Intitulé de l'action	N°4 : La Radio pour acquérir des compétences en maîtrise de la langue écrite et orale dans le cadre d'un projet de liaison CM2/6ème
Descriptif succinct de l'action	Des élèves de CM et de 6ème produisent des reportages radio qui sont ensuite diffusés sur Radio Prévert. Après avoir produit les textes supports de leur reportage, les élèves doivent mettre en voix ces mots pour transmettre une information aux auditeurs de cette Radio. Les compétences de la maîtrise de la langue, tant orale qu'écrite, sont au service d'un projet de liaison CM2/6° au sein du réseau.
Indicateurs Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de reportages créés - Nombre de reportages diffusés - Motivation des élèves - Evaluation diagnostique – Evaluation finale

Priorité(s) du Référentiel EP	<i>Garantir l'acquisition du lire, écrire parler et enseigner les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle</i>
Objectif(s) du Projet Académique	<i>Améliorer les acquis et les résultats de la maternelle au supérieur Construire des parcours ambitieux pour tous les publics et sur tous les territoires</i>
Public concerné	<i>2nd degré</i>
Intitulé de l'action	N°5 : Classes Théâtre
Descriptif succinct de l'action	La Classe à Horaires Aménagés Théâtre (de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}), permet à des élèves intéressés par une pratique amateur éclairée du théâtre de bénéficier, en complémentarité avec leur enseignement général, chaque semaine d'une éducation au théâtre, pratique et culturelle, encadrée par un professeur de l'éducation nationale et par des artistes professant au sein du Conservatoire, sur le temps scolaire, à raison de 2 à 3 heures hebdomadaires (se rajoute l'Ecole du spectateur).
Indicateurs Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de candidatures, nombre d'inscriptions - En lien avec les autres domaines d'apprentissage - Evaluation des retransmissions devant public

TRAVAILLER EN RÉSEAU POUR CONSTRUIRE DES OUTILS ET AMÉLIORER LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Priorité(s) du Référentiel EP	<i>Garantir l'acquisition du lire, écrire, parler et enseigner les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle</i>
Objectif(s) du Projet Académique	<i>Améliorer les acquis et les résultats de la maternelle au supérieur</i>
Public concerné	<i>Premier degré</i>
Intitulé de l'action	<i>N°6 : Création d'un groupe de travail « Élémentaire » sur les ateliers de Lecture/Ecriture</i>
Descriptif succinct de l'action	Un groupe d'enseignants volontaires réfléchit et construit des outils pour aider la mise en place d'ateliers en classe autour de la lecture et de l'écriture au cycle 3. Ces outils sont amenés à être communiqués aux enseignants du REP.
Indicateurs Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Participation effective au sein du groupe - Production d'outils - Mise en place réelle dans les classes

Priorité(s) du Référentiel EP	<i>Garantir l'acquisition du lire, écrire, parler et enseigner les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle</i>
Objectif(s) du Projet Académique	<i>Améliorer les acquis et les résultats de la maternelle au supérieur</i>
Public concerné	<i>Premier degré</i>
Intitulé de l'action	<i>N°7 : Création d'un groupe de travail « Maternelle » sur le livret de réussite (ou cahier de progrès)</i>
Descriptif succinct de l'action	Un groupe d'enseignants volontaires réfléchit et construit des outils pour aller dans le sens d'un cahier de progrès ou livret de réussite au cycle 1. Ces outils sont amenés à être communiqués aux enseignants du REP.
Indicateurs Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Participation effective au sein du groupe - Production d'outils - Mise en place réelle dans les classes

Priorité(s) du Référentiel EP	<i>Garantir l'acquisition du lire, écrire, parler et enseigner les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle</i> <i>Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative</i>
Objectif(s) du Projet Académique	<i>Améliorer les acquis et les résultats de la maternelle au supérieur</i>
Public concerné	<i>Premier degré</i>
Intitulé de l'action	<i>N°8 : Mettre en place un temps d'échanges de pratiques entre enseignants de REP</i>
Descriptif succinct de l'action	Modalités à définir. Organiser un temps d'échanges de pratiques par cycles. En deux temps : chaque enseignant se trouve en position de transmettre et de recevoir. Une préparation est nécessaire.
Indicateurs Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de présentations - Participation active - Questionnaire à posteriori

Priorité(s) du Référentiel EP	<i>Garantir l'acquisition du lire, écrire, parler et enseigner les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle Conforter une école bienveillante et exigeante Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative</i>
Objectif(s) du Projet Académique	<i>Améliorer les acquis et les résultats de la maternelle au supérieur Construire des parcours ambitieux pour tous les publics et sur tous les territoires</i>
Public concerné	<i>1^{er} degré et 2nd degré</i>
Intitulé de l'action	<i>N°9 : Participation volontaire des enseignants du 1^{er} degré à l'Aide Personnalisée et à l'école ouverte au collège</i>
Descriptif succinct de l'action	Durant la période 1, organiser l'AP pour les classes de 6 ^{ème} en co-intervention professeur du 1 ^{er} degré et professeur du 2 nd degré sur des heures institutionnelles. Proposer aux enseignants du 1 ^{er} degré de participer à l'encadrement de l'école ouverte organisée fin août au collège J.Prévert avec les élèves de 6 ^{ème} (rémunération en heures supplémentaires).
Indicateurs Critères d'évaluation	- Nombre d'enseignants participant - Renforcement du travail en inter-degré (notamment autour de l'évaluation, de l'accompagnement et des PPRE Passerelle) - Retour des élèves

ADAPTER LES ORGANISATIONS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES

Priorité(s) du Référentiel EP	<i>Garantir l'acquisition du lire, écrire, parler et enseigner les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative</i>
Objectif(s) du Projet Académique	<i>Améliorer les acquis et les résultats de la maternelle au supérieur Construire des parcours ambitieux pour tous les publics et sur tous les territoires</i>
Public concerné	<i>1^{er} degré et 2nd degré</i>
Intitulé de l'action	<i>N°10 : Développer les emplois du temps « en barrette » afin de développer le travail par groupe de compétences</i>
Descriptif succinct de l'action	Construire les emplois du temps de manière concertée afin que plusieurs enseignants travaillent en même temps la même compétence. Ce dispositif permettrait une différenciation plus aisée des apprentissages pour les élèves. Le mode d'organisation éviterait une stigmatisation de certains élèves.
Indicateurs Critères d'évaluation	- Nombre de plages prévues, nombre de plages réalisées - Evaluations : les élèves en difficulté sont davantage en réussite

Priorité(s) du Référentiel EP	<i>Garantir l'acquisition du lire, écrire, parler et enseigner les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle Conforter une école bienveillante et exigeante</i>
Objectif(s) du Projet Académique	<i>Améliorer les acquis et les résultats de la maternelle au supérieur Garantir l'équité scolaire</i>
Public concerné	<i>1^{er} degré et 2nd degré</i>
Intitulé de l'action	<i>N°11 : Poursuivre l'évaluation par compétences</i>
Descriptif succinct de l'action	En élémentaire et au collège (classes de 6èmes et éventuellement 5èmes), l'évaluation des élèves se fait par compétences. Les notes et les moyennes n'apparaissent plus. L'évaluation valorise l'investissement, le travail et les progrès des élèves Les bulletins explicitent les acquis, les améliorations attendues et les compétences encore à acquérir.
Indicateurs Critères d'évaluation	- Disparition des notes et des moyennes - Amélioration de l'estime de soi des élèves en difficulté

Priorité(s) du Référentiel EP	<i>Conforter une école bienveillante et exigeante Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative</i>
Objectif(s) du Projet Académique	<i>Construire des parcours ambitieux pour tous les publics et sur tous les territoires</i>
Public concerné	<i>1^{er} degré et 2nd degré</i>
Intitulé de l'action	N°12 : Mise en place d'une commission de suivi des élèves en grande difficulté ou difficiles (ou d'un GPDS)
Descriptif succinct de l'action	Analyser le climat scolaire. Définir le rôle, les objectifs et le fonctionnement d'une telle commission. Construire des outils internes de saisine et de suivi. Réfléchir à la contractualisation avec la famille, à la place de la sanction, aux orientations possibles.
Indicateurs Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Création effective de ces commissions et réunions de celles-ci - Amélioration des situations traitées par ces commissions - Amélioration du lien, de la prise en compte et du suivi entre les enseignants, entre les cycles et entre les degrés

AXE 2 : RELATIONS ECOLE-FAMILLES et PLACE DES PARENTS D'ELEVES

ACCOMPAGNER CHAQUE PARENT DANS SON RÔLE DE PARENT D'ÉLÈVE

Priorité(s) du Référentiel EP	<i>Garantir l'acquisition du lire, écrire, parler et enseigner les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire</i>
Objectif(s) du Projet Académique	<i>Améliorer les acquis et les résultats de la maternelle au supérieur Garantir l'équité scolaire</i>
Public concerné	<i>1^{er} degré</i>
Intitulé de l'action	N°13 : Organiser un atelier hebdomadaire enseignant-parent-enfant autour du travail personnel de l'élève
Descriptif succinct de l'action	<p>Sur une période donnée, un enseignant accompagne chaque binôme « élève-parent » dans de l'aide au travail personnel : l'enseignant leur laissera progressivement de plus en plus d'autonomie et d'initiatives. Il propose outils, méthodes et redonne confiance au binôme.</p> <p>- A partir de tâches scolaires simples: - utiliser les outils : agenda, cahiers, manuels... - faire lire, apprendre une leçon, une poésie, des tables... - automatiser des compétences de base (Dans le cadre de l'accompagnement éducatif = rémunération en heures supplémentaires)</p>
Indicateurs Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de binômes « élève-parent » volontaires - Participation et présence effective à chaque séance - Attitude plus positive et plus confiante de l'élève face au travail et relation facilitée des parents concernés avec l'école - Bilan formalisé en fin d'action avec les partenaires

Priorité(s) du Référentiel EP	<i>Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire</i>
Objectif(s) du Projet Académique	<i>Garantir l'équité scolaire</i>

Public concerné	1 ^{er} degré
Intitulé de l'action	N°14 : Développer les actions autour de « la Mallette des parents » à l'entrée au CP
Descriptif succinct de l'action	Améliorer la compréhension du sens et des enjeux de la scolarité par les parents en renforçant dialogue et coopération entre l'enseignant et les parents en début de CP. La « mallette des parents » est un outil qui propose 3 débats et des supports variés pour les animer : DVD, fiches, photos,...
Indicateurs Critères d'évaluation	- Mise en place effective des réunions à destination des parents - Participation des parents à ces réunions ; débats et richesse des échanges - Amélioration du suivi du travail de l'élève à la maison et des relations école-famille

Priorité(s) du Référentiel EP	<i>Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire</i> <i>Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative</i>
Objectif(s) du Projet Académique	<i>Garantir l'équité scolaire</i>
Public concerné	1 ^{er} degré
Intitulé de l'action	N°15 : Participer à une action visant à faciliter l'entrée à l'école maternelle pour les parents et leurs enfants
Descriptif succinct de l'action	<i>Parent d'enfant - Parent d'élève : quel parcours ? Focus sur l'entrée à l'école maternelle</i> Action portée par le REAAP. Participer avec des partenaires (CAF, Conseil départemental, structures petite enfance,...) à un temps d'échanges et de formation avec un intervenant spécialiste. Objectifs : Soutenir le passage de parent d'enfant à parent d'élève, proposer une réflexion commune autour de repères structurants nécessaires, apporter des connaissances sur les enjeux liés à la relation école-famille, renforcer la relation entre l'école, les autres institutions et les autres partenaires.
Indicateurs Critères d'évaluation	- Mise en place de la formation - Participation des enseignants et des partenaires - Mise en place d'actions dans les écoles suite à cette formation

Priorité(s) du Référentiel EP	<i>Garantir l'acquisition du lire, écrire, parler et enseigner les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle</i> <i>Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire</i>
Objectif(s) du Projet Académique	<i>Améliorer les acquis et les résultats de la maternelle au supérieur</i> <i>Garantir l'équité scolaire</i>
Public concerné	1 ^{er} degré et 2 nd degré
Intitulé de l'action	N°16 : Dispositif OEPRE
Descriptif succinct de l'action	Mettre en place une formation à destination des parents d'élèves primo-arrivants (60 h minimum). Cette formation aborde l'apprentissage de la langue française, le fonctionnement de l'école, les valeurs de la République.
Indicateurs Critères d'évaluation	- Mise en place effective de la formation - Inscription d'un nombre minimum de parents - Evaluation de fin de stage

Priorité(s) du Référentiel EP	<i>Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire</i>
Objectif(s) du Projet Académique	<i>Garantir l'équité scolaire</i>
Public concerné	<i>1^{er} degré et 2nd degré</i>
Intitulé de l'action	N°17 : Mettre en place une formation à destination des parents d'élèves sur le rôle des Conseils (d'école, de classe, d'administration)
Descriptif succinct de l'action	Proposer aux parents représentants (ou futurs représentants) un temps de formation dans les établissements (possibilité de regroupement) sur le rôle du conseil d'école, de parent élu,... (sur le temps scolaire).
Indicateurs Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de ces réunions d'information - Participation des parents - Cette meilleure connaissance de l'institution se traduit dans les actes des parents

RENFORCER LE LIEN ENTRE L'ÉCOLE ET LA FAMILLE

Priorité(s) du Référentiel EP	<i>Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire</i>
Objectif(s) du Projet Académique	<i>Garantir l'équité scolaire</i>
Public concerné	<i>1^{er} degré et 2nd degré</i>
Intitulé de l'action	N°18 : Développer des projets type « Café des parents »
Descriptif succinct de l'action	Proposer dans les établissements des rencontres thématiques aux parents sur le temps scolaire. Autour d'un temps de convivialité, elles seraient le support à échanges, informations. Ces rencontres seraient également l'occasion de renforcer le partenariat entre différentes institutions : éducation nationale, conseil départemental, CAF, services de la collectivité,...
Indicateurs Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de propositions de rencontres - Participation effective des parents - Demande et développement sur d'autres thématiques

Priorité(s) du Référentiel EP	<i>Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire</i>
Objectif(s) du Projet Académique	<i>Garantir l'équité scolaire</i>
Public concerné	<i>1^{er} degré et 2nd degré</i>
Intitulé de l'action	N°19 : Formaliser une remise individuelle des bulletins d'évaluation aux familles
Descriptif succinct de l'action	En fin de 1 ^{er} trimestre, sur du temps institutionnel, recevoir chaque famille de manière individuelle afin d'échanger autour de la scolarité de leur enfant.
Indicateurs Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation des parents - Echanges constructifs et supports pour l'avenir

Priorité(s) du Référentiel EP	<i>Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative</i>
Objectif(s) du Projet Académique	<i>Garantir l'équité scolaire Construire des parcours ambitieux pour tous les publics et sur tous les territoires</i>
Public concerné	<i>1^{er} degré et 2nd degré</i>
Intitulé de l'action	N°20 : Renforcer la mobilisation des parents ainsi que leur accueil sur les temps institutionnels de l'année scolaire
Descriptif succinct de l'action	Réunions de rentrée, portes ouvertes, espace d'accueil, entretiens individuels,... : Repenser ces temps institutionnels de manière à en obtenir une fréquentation supérieure de la part des parents.
Indicateurs Critères d'évaluation	- Les dispositifs le nécessitant évoluent. - La fréquentation des parents est en augmentation et l'aspect qualitatif également.

Priorité(s) du Référentiel EP	<i>Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire</i>
Objectif(s) du Projet Académique	<i>Garantir l'équité scolaire</i>
Public concerné	<i>1^{er} degré et 2nd degré</i>
Intitulé de l'action	N°21 : Rendre accessible certains documents officiels (règlement, note de rentrée,...) à tous les parents
Descriptif succinct de l'action	S'engager dans un projet avec des parents en situation d'illettrisme (AEF portée par le GRETA) afin de leur faire relire les documents institutionnels de l'école. L'objectif est d'en modifier la forme pour rendre ceux-ci, plus lisibles, plus accessibles à l'ensemble des familles.
Indicateurs Critères d'évaluation	- Nombre d'établissements s'engageant dans cette démarche - Accessibilité effective des documents modifiés

AXE 3 : CITOYENNETE ET VIVRE ENSEMBLE

CONNAÎTRE ET DONNER DU SENS AUX VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Priorité(s) du Référentiel EP	<i>Garantir l'acquisition du lire, écrire, parler et enseigner les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle Conforter une école bienveillante et exigeante</i>
Objectif(s) du Projet Académique	<i>Améliorer les acquis et les résultats de la maternelle au supérieur Construire des parcours ambitieux pour tous les publics et sur tous les territoires</i>
Public concerné	<i>1^{er} degré</i>
Intitulé de l'action	N°22 : Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité : Je m'exprime
Descriptif succinct de l'action	Dans le cadre de l'accompagnement éducatif (rémunération en heures supplémentaires), en partenariat avec les FRANCAS, organiser un atelier hebdomadaire (16h-17h30) sur la thématique des valeurs de la République avec un groupe de 12 enfants maxi. L'objectif est de débattre puis de construire un projet à visée artistique et culturelle (plastique, saynètes, chants,...) et de présenter à un public, selon une démarche établie à l'avance (ATEC).

Indicateurs Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Participation, investissement et motivation des élèves - Réalisation effective des productions souhaitées, Présence du public - Comportements et attitudes plus ouverts, plus respectueux. Bilan avec les enfants : au début, à la fin, quelle évolution ?
--	--

Priorité(s) du Référentiel EP	<i>Garantir l'acquisition du lire, écrire, parler et enseigner les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle Conforter une école bienveillante et exigeante</i>
Objectif(s) du Projet Académique	<i>Améliorer les acquis et les résultats de la maternelle au supérieur Construire des parcours ambitieux pour tous les publics et sur tous les territoires</i>
Public concerné	<i>1^{er} degré et 2nd degré</i>
Intitulé de l'action	<i>N°23 : Mettre en œuvre des séquences autour de la charte de la Laïcité, préparées en inter-degré, pour une présentation lors de la journée de la laïcité le 9 décembre</i>
Descriptif succinct de l'action	Préparer la journée nationale de la laïcité du 9 décembre en organisant un événement vivant au collège. Des séquences en amont ont permis de préparer avec les élèves (à destination des autres élèves) des activités ou présentations en lien avec les articles de la charte de la laïcité.
Indicateurs Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Les séquences ont abouti sur des activités à présenter - La participation à la journée du 9 décembre est forte - La charte de la laïcité est bien comprise, mieux intégrée par l'ensemble des acteurs de la vie scolaire

Priorité(s) du Référentiel EP	<i>Garantir l'acquisition du lire, écrire, parler et enseigner les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative</i>
Objectif(s) du Projet Académique	<i>Garantir l'équité scolaire Construire des parcours ambitieux pour tous les publics et sur tous les territoires</i>
Public concerné	<i>1^{er} degré et 2nd degré</i>
Intitulé de l'action	<i>N°24 : Création d'une chorale citoyenne inter-degré pour participer aux cérémonies commémoratives</i>
Descriptif succinct de l'action	Créer une chorale école-collège autour de chants patriotiques. L'objectif est la participation de cette chorale aux cérémonies commémoratives officielles.
Indicateurs Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Cette chorale inter-degré voit le jour sur le temps scolaire - La participation les jours de cérémonies est effective

Priorité(s) du Référentiel EP	<i>Garantir l'acquisition du lire, écrire, parler et enseigner les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle Conforter une école bienveillante et exigeante</i>
Objectif(s) du Projet Académique	<i>Garantir l'équité scolaire Construire des parcours ambitieux pour tous les publics et sur tous les territoires</i>
Public concerné	<i>1^{er} degré et 2nd degré</i>
Intitulé de l'action	<i>N°25 : Solliciter la réserve citoyenne pour soutenir la mise en place d'actions en direction des élèves</i>
Descriptif succinct de l'action	Inscrite au cœur de la Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République, la Réserve citoyenne de l'Éducation nationale, lancée le 12 mai 2015, vise à permettre à l'École de trouver parmi les forces vives de la société civile des personnes

	qui s'engagent aux côtés des enseignants et des équipes éducatives pour la transmission des valeurs de la République. Celle-ci sera sollicitée pour soutenir la mise en place d'actions en direction des élèves.
Indicateurs Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Des actions faisant appel à des réservistes ont lieu - Les réservistes apportent une plus-value à l'action - L'action menée concourt à une meilleure compréhension et pratique des valeurs de la République

PROPOSER DES ALTERNATIVES AUX COMPORTEMENTS INADAPTÉS

Priorité(s) du Référentiel EP	<i>Garantir l'acquisition du lire, écrire, parler et enseigner les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle Conforter une école bienveillante et exigeante</i>
Objectif(s) du Projet Académique	<i>Garantir l'équité scolaire</i>
Public concerné	<i>1^{er} degré et 2nd degré</i>
Intitulé de l'action	<i>N°26 : Développer l'esprit coopératif en proposant des activités autour de la coopération</i>
Descriptif succinct de l'action	En complément de l'esprit de compétition, mettre en place des activités développant la coopération sur les temps d'EPS, d'APC, clubs... Les enfants jouent et perdent ensemble ou gagnent ensemble. Ils doivent faire preuve d'entraide et de solidarité. (Contes, BD, jeux de société, jeux sportifs,...)
Indicateurs Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Des temps d'activité autour de la coopération sont proposés dans les répartitions périodiques - Les élèves développent leurs compétences sociales et civiques

Priorité(s) du Référentiel EP	<i>Garantir l'acquisition du lire, écrire, parler et enseigner les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle Conforter une école bienveillante et exigeante</i>
Objectif(s) du Projet Académique	<i>Garantir l'équité scolaire Construire des parcours ambitieux pour tous les publics et sur tous les territoires</i>
Public concerné	<i>1^{er} degré et 2nd degré</i>
Intitulé de l'action	<i>N°27 : Proposer aux élèves des actions de prévention des situations de risque et de danger</i>
Descriptif succinct de l'action	Le Groupe EPICEA (assistantes sociales du Conseil Départementale) propose des actions de prévention dans les classes de la moyenne section au collège à l'aide d'outils ludiques. Les thématiques abordées peuvent être : le repérage de situations à risque pour l'enfant, de maltraitance, ses droits, le respect de son intimité, l'estime de soi, voire l'éducation à la responsabilité sexuelle et affective pour les collégiens. Les parents peuvent être associés à l'action dans un deuxième temps.
Indicateurs Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'écoles dans lesquelles les assistantes sociales interviennent - Evaluation de la compréhension des phénomènes par les enfants - Retours avec les parents

Priorité(s) du Référentiel EP	<i>Garantir l'acquisition du lire, écrire, parler et enseigner les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle Conforter une école bienveillante et exigeante</i>
Objectif(s) du Projet Académique	<i>Garantir l'équité scolaire Construire des parcours ambitieux pour tous les publics et sur tous les territoires</i>

Public concerné	<i>1^{er} degré et 2nd degré</i>
Intitulé de l'action	N°28 : Utiliser les expositions « 13-18 » et « 9-13 » sur les droits et devoirs des jeunes (Questions de justice / Moi jeune citoyen)
Descriptif succinct de l'action	La mairie de Chalon s/S. a fait l'acquisition des 2 expositions itinérantes. L'exposition 13/18 « Questions de justice » sensibilise les collégiens à leurs droits et devoirs. Elle a permis de créer un temps d'échanges avec les jeunes et l'appropriation des droits et des devoirs et du sens de la loi par les jeunes. Elle a été déclinée pour les 9-12 ans : « Moi Jeune citoyen ». Les établissements volontaires pourraient avoir ce support mis à disposition, animé en partenariat avec la PJJ et la ville..
Indicateurs Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Des classes travaillent autour de ces expositions - Les connaissances évoluent sur les droits et devoirs de chacun

Priorité(s) du Référentiel EP	<i>Garantir l'acquisition du lire, écrire, parler et enseigner les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle Conforter une école bienveillante et exigeante</i>
Objectif(s) du Projet Académique	<i>Garantir l'équité scolaire Construire des parcours ambitieux pour tous les publics et sur tous les territoires</i>
Public concerné	<i>2nd degré</i>
Intitulé de l'action	N°29 : Former les élèves à la médiation par les pairs
Descriptif succinct de l'action	Des élèves volontaires suivent une formation pour pouvoir assurer ensuite des médiations auprès de leurs camarades et apprendre ainsi à gérer les conflits sans violence. Ces médiations sont formalisées et suivies par un adulte référent de l'établissement.
Indicateurs Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de candidats et d'élèves formés - Nombre de sollicitations des élèves médiateurs et de médiations réalisées - Amélioration du climat scolaire et notamment de la résolution de conflits par le dialogue

Priorité(s) du Référentiel EP	<i>Garantir l'acquisition du lire, écrire, parler et enseigner les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle Conforter une école bienveillante et exigeante</i>
Objectif(s) du Projet Académique	<i>Garantir l'équité scolaire Construire des parcours ambitieux pour tous les publics et sur tous les territoires</i>
Public concerné	<i>2nd degré</i>
Intitulé de l'action	N°30 : Aborder la thématique de la violence à travers le CESC
Descriptif succinct de l'action	Dans ses missions, le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté contribue à l'éducation à la citoyenneté, et prépare le plan de prévention de la violence. Dans ce cadre, des actions concernant une réflexion autour de la violence et la proposition de solutions alternatives seront proposées avec l'aide de partenaires.
Indicateurs Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions proposées, nombre d'actions réalisées - Prise de conscience de pratiques non adaptées et recherche de solutions - Amélioration du climat scolaire et du nombre de conflits dégénérant en situations de violence

VIVRE DES PROJETS ARTISTIQUES, SPORTIFS ET CULTURELS, AVEC D'AUTRES

Priorité(s) du Référentiel EP	
Objectif(s) du Projet Académique	
Public concerné	1 ^{er} degré et 2 nd degré
Intitulé de l'action	
Descriptif succinct de l'action	Plusieurs projets pourront être proposés (exemples : Jump ta forme, Défi-sciences, Tournoi de rugby,...)
Indicateurs Critères d'évaluation	

AXE TRANSVERSAL

CONSOLIDER LA PROFESSIONNALISATION DES ENSEIGNANTS

Priorité(s) du Référentiel EP	Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative
Objectif(s) du Projet Académique	Déployer une politique de formation au service du projet académique Garantir l'équité scolaire
Public concerné	1 ^{er} degré et 2 nd degré
Intitulé de l'action	N°31 : Mettre en place des formations internes sur les Relations école-familles, la Gestion des conflits
Descriptif succinct de l'action	Proposer dans le cadre des animations pédagogiques de circonscription, mais aussi dans le cadre des formations départementales « Education Prioritaire » des actions de formations sur les 2 thèmes suivants : Relations Ecole-Familles et Gestion des conflits.
Indicateurs Critères d'évaluation	- Des formations sont mises en place - Les enseignants y participent et font évoluer leurs pratiques

Priorité(s) du Référentiel EP	Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative
Objectif(s) du Projet Académique	Déployer une politique de formation au service du projet académique Garantir l'équité scolaire
Public concerné	1 ^{er} degré
Intitulé de l'action	N°32 : Faire connaître les mécanismes du conflit, de la sortie de conflit, la gestion des émotions, la coopération
Descriptif succinct de l'action	Proposer en direction des enseignants et des élèves des temps d'échanges autour du conflit : Qu'est-ce qu'un conflit, comment en arrive-t-on là, qu'est-ce qui peut l'aggraver, comment en sortir.

	Mais également autour des émotions, des mots pour les exprimer ; et autour de la coopération (cf action n°25).
Indicateurs Critères d'évaluation	- Des formations sont mises en place - Les enseignants y participent et font évoluer leurs pratiques

Priorité(s) du Référentiel EP	<i>Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative</i>
Objectif(s) du Projet Académique	<i>Déployer une politique de formation au service du projet académique Garantir l'équité scolaire</i>
Intitulé de l'action	<i>N°33 : Organiser une formation avec le groupe EPICEA sur « l'Enfance en Danger »</i>
Descriptif succinct de l'action	Cette équipe d'assistantes sociales du Conseil Départemental intervient auprès d'un groupe de 20 enseignants dans le cadre des animations pédagogiques. Il s'agit d'une action de sensibilisation et d'information à la protection de l'enfance et à la prévention : signaux d'alerte, facteurs aggravants, conduites à tenir, traitement des informations préoccupantes, circuits à respecter...
Indicateurs Critères d'évaluation	- Des formations sont mises en place - Les enseignants y participent et font évoluer leurs pratiques